



Assemblée Générale Ordinaire

Procès-verbal de la séance du 25 juin 2019 à 19h15

L'assemblée a été convoquée dans les délais et selon les statuts

L'appel est contrôlé par une liste de présence qui circule au sein de l'assemblée, on dénombre 26 présences et 7 excusés, le nombre de membres en règle de cotisation et inscrit correctement dans une liste. Il est admis que l'assemblée générale ordinaire peut siéger.

1) Rapport du président ad-interim

Eric Voruz, vice-président en charge de la présidence par intérim ouvre cette assemblée générale en remerciant chacune et chacun de leur présence. Il remercie aussi les divers intervenants de cette soirée.

Le PV de l'assemblée générale 2018 est accepté sans lecture par vote à l'unanimité à main levée.

Puis le président par intérim donne lecture du rapport d'activité de l'année 2018, en évoquant plus particulièrement les diverses négociations avec les communes riveraines autour du lac pour nous accueillir, comme Montreux, Lausanne et Rolle et le suivi fait avec la municipalité de Morges.

Il donne ensuite lecture à l'assemblée de la lettre de démission de Mme Michèle Schmid en charge des comptes de l'association et reçu la veille de cette assemblée.

2) Rapport des activités techniques

Le rapport des activités techniques est fait par Jean-Marc Lavanchy. Il porte sur les procédures et le réseautage mis en place durant l'année 2018.

Présentation des divers sites retenus pour l'amarrage de la galère avec les procédures en lien avec la DGE-VD, ainsi que le SAN et la CGN.

Il est également fait une présentation des travaux et des diverses filières de travail pour la suite.

3) Rapport des activités des équipiers-ières

Lucile Bichsel donne lecture du rapport d'activité des équipiers, dont une activité régulière qui a été relancée depuis le 13 juin 2018 avec la première des séances mensuelles. La fréquentation est d'une quinzaine de participants régulier à ces séances d'organisation d'opérations, comme :

- Gérer la surveillance de la galère à l'amarrage
- Maintenance des moteurs avec mise en route régulière de ceux-ci
- Surveillance du naviot
- Accompagnements des experts et visiteurs (spécialistes pour les travaux)



Association Lémanique Galère « La Liberté »

- Pose et dépose des arceaux et des bâches d'hivernage.

Nous dénombrons tout de même en cette période sans navigation 6 démissions.

Nous devons aussi relever un décès parmi nos membres actifs.

Les divers rapports d'activités sont acceptés à l'unanimité des membres présents par applaudissement.

4) Adoption des comptes

Marc Vicari présente en l'absence de Mme Schmid les comptes et donne lecture de la lettre de l'organisme de révision, FIDINTER.

Ce que nous devons retenir c'est :

- Des recettes pour 15'603.50 CHF, composé de cotisations, dons et produits extraordinaires.
- Des dépenses pour 20640.45 CHF
- Que le capital de l'association est passé de 11902.14 à 6865.19

L'assemblée donne décharge au comité de la tenue des comptes à l'unanimité par vote à main levée.

5) Nomination du comité

Guy Bettex, membre du comité depuis de nombreuses années a choisi de ne pas reconduire son mandat et ne se représente donc pas.

Sont nommés au comité par applaudissement :

- Lucile Bichsel
- Eric Voruz
- Jean-Marc Lavanchy
- Marc Vicari
- Stéphane Rickli

L'assemblée nomme par applaudissement Jean-Marc Lavanchy à la présidence de l'association.

Le comité se répartira les divers tâches et Eric Voruz conserve la vice-présidence.

La trésorerie ne sera pas attribuée à un membre du comité suite à la lettre de démission de Mme Schmid. La tenue des comptes et la gestion financière sera tenue par Mme Roxane Berner.

Les finances de l'association étant limitées et l'activité comptable très réduite il est voté par l'assemblée de ne plus confier la vérification des comptes à la fiduciaire.

Les comptes de l'association, sur proposition du président nouvellement nommé, seront contrôlés par 2 représentants des conseils régionaux de Morges et de Nyon, qui nous soutiennent pour la survie de l'association.



Association lémanique Galère « La Liberté »

6) Activité 2019

Les activités prévues pour 2019 sont :

- Finalisation de l'amarrage « Rolle » avec déménagement de la Galère
- Arracher le faux pont, poser des barrières pour l'accueil du public à Rolle
- Participation aux festivités du 700^{ème} anniversaire de Rolle
- Transfert de connaissances pour la conduite du bateau avec formation d'un pilote
- Etude pour le carénage de la galère sur le dock de la CGN à Ouchy
- Participation au Colibri festival
- Participation aux journées du patrimoine

Dans les activités il est présenté aussi la question de la mutualisation des équipiers et du personnel navigant entre les associations membres de l'AVLL, comme plus particulièrement avec la Demoiselle. Le premier exemple est la formation de Christian Reymond, patron de la Demoiselle et dont les compétences devraient être reconnues rapidement par le SAN.

Il y a eu également des contacts avec deux anciens capitaines de la CGN qui pourraient piloter la Galère, il s'agit là de MM Rod Jean-Pierre et Schwartz Jean-Charles.

La relation avec la commune de Morges et la libération de l'occupation de Blancherie a également été présentée.

Nous avons la chance d'avoir le dock qui sera libre en septembre et la Galère pourra y être installée pour présentation durant les journées du patrimoine les 14 et 15 septembre prochain.

7) Futur

Stéphane Rickli fait une présentation de la structure pensée et ordonnée dans le rapport FMP et plus particulièrement d'un des quatre axes essentiels, celui de la structure, avec la création d'une fondation qui administrera le bateau tandis que l'association fournira du soutien en équipiers et en recherche de dons par exemple.

Un COPIL devra être formé pour mettre en place ces nouvelles structures en impliquant des gens de :

- Région Nyon
- Arcam
- Représentants politiques de divers communes concernées
- Représentants de l'association



Association lémanique Galère « La Liberté »

8) Divers

Ralph Tittel prend la parole et annonce son retrait définitif de la galère en raison de son emploi comme garde port à Montreux, il s'engage à aider et à fournir la formation pour la relève des 2 pilotes.

L'assemblée est levée à 20h45 par Eric Voruz.

Le PV est tenu par S.Rickli

Nages, le 22.05.2020

Eric Voruz
Vice-Président
Président a. l.

Stéphane Rickli
Membre du comité
Resp. formation et sécurité